



**COMMUNE D'ARNEX-SUR-NYON**  
MUNICIPALITE

## **Avis aux habitant-e-s d'Arnex-sur-Nyon**

### **Séance d'information/formation défibrillateur à la salle communale**

**Jeudi 16 novembre 2023 à 19h30**

À la suite de la pose d'un défibrillateur à côté du panneau d'affichage de la salle communale (à gauche de la porte d'entrée), Le Vieux 2, la Municipalité invite la population à une séance d'information présentée par la Société CardioRea.

*Pour qu'une personne touchée par un arrêt cardio-respiratoire bénéficie d'un maximum de chances de survie, l'appel au 144 suivi d'un massage cardiaque sont un début de prise en charge essentiel mais ne suffisent pas. En utilisant un défibrillateur dans les toutes premières minutes suivant l'arrêt cardiaque, les chances de survie augmentent considérablement et le risque de séquelles graves, durables, voire irréversibles diminue.*

**Utiliser un défibrillateur est à la portée de tous ! Chaque citoyen peut devenir acteur lors de la prise en charge d'une personne victime d'un arrêt cardio-respiratoire.**

Venez apprendre à utiliser un défibrillateur et vous exercer au massage cardiaque.

Participation ouverte à tous sans inscription – durée 1h00 – 1h30.

Verre de l'amitié en fin de séance



La Municipalité